



Agents autorisés Membres du conseil d'administration de la FPPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M ^{me} Sophie Perreault, AQDFL. M. Alfredo Cadario, coordonnateur Table filière pomme Entrepôtsitaires	Représentants des chaînes Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Métro Sobey's M. Yvon Laurin. Ass. Prop. des fruiteries du Québec
--	---

17 janvier 2012

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2011

Faisant suite au comité de prix du 16 janvier 2012, les membres du comité ont décidé de conserver le statu quo au niveau des prix en vigueur.

Date	Sunrise Paulared Lobo Gingergold	Cortland	McIntosh Spartan Empire	Honeycrisp	Rouge Délicieuse	Jaune Délicieuse	Gala	Autres variétés tardives
À compter du début de l'écoulement	S : 12,00 \$ C : 12,00 \$							
À compter du début de l'écoulement		S : 12,00 \$ C : 14,00 \$	S : 12,00 \$ C : 14,00 \$	S : 34,00 \$*** C : 34,00 \$***			S : 13,00 \$ C : 17,00 \$	
À compter du début de l'écoulement					S : 12,00 \$ C : 15,00 \$	S : 12,00 \$ C : 17,00 \$		S : 12,00 \$ C : 14,00 \$
À compter de l'ouverture des chambres AC		S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 34,00 \$*** C : 34,00 \$***	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$
À compter du 19 décembre 2011 Variété A.C.		S : 16,00 \$ C : 18,00 \$						

*** Spécifications pour la Honeycrisp

- calibre minimal : 2 3/4 pouces (70 mm) en cellule ou en sac
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

Promotion ciblées et opportunités d'affaires

À compter du 1 ^{er} janvier au 29 février 2012	Rabais de 2 \$ pour la pomme AC de variétés McIntosh et Spartan en sac ou en cellule annoncée en circulaire en page frontispice ou dernière page (Front ou back page) limité à 2 annonces majeures par chaîne et 1 annonce par autre regroupement avec preuve de circulaire durant la période - Voir exemple ci-dessous *
---	---

Pommes destinées au commerce interprovincial et/ou à l'exportation

À compter du début de l'écoulement jusqu'au 31 octobre 2011	Le rabais de 1 \$ s'applique pour les pommes McIntosh et Spartan réfrigérées en VRAC. Le rabais s'applique sur le résultat du classement pré-déterminé (cellule et sac) pour les pommes destinées à l'état frais. Les agents autorisés devront conserver les factures de vente s'y rattachant pour validation par l'inspecteur-vérificateur des conventions de mise en marché.
---	--

S: Sac C: cellule

* **EXEMPLE** : Si Provigo décide de faire 2 promotions majeures en page Frontispice (Front Page), soit une sous la bannière Provigo et l'autre sous la bannière Maxi, cette chaîne aura complété ses 2 annonces.

* **EXEMPLE** : Autre regroupement comme Jardin Mobile, région Québec, s'il fait une annonce en circulaire en dernière page (Back Page), ce regroupement aura complété son annonce majeure pour la période visée.

Le prochain comité de prix aura lieu par conférence téléphonique le lundi 13 février 2012 à 13 h.

**Pompouce : destinée aux Centres de la petite enfance et garderies exclusivement
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Cortland, Spartan, Empire et Gala**

	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan Empire
À compter du début de l'écoulement	8,40 \$	8,40 \$	9,10 \$	8,40 \$
À compter de l'ouverture des chambres AC	n/a	9,80 \$	9,80 \$	9,80 \$
À compter du 19 décembre 2011		11,20 \$		

*Précisions sur Pompouce : Les pommes sont de calibre 2 3/8 pouces et inférieur à 2 1/2 pouces et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac

APPLICATION DE L'ANNEXE H – promotions ciblées - McIntosh, Spartan

Les promotions ciblées et opportunités d'affaires s'appliqueront de la façon suivante : à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 29 février 2012 inclusivement, un rabais de 2 \$ sera alloué pour les variétés A.C. McIntosh et Spartan vendues en sac ou en cellule en promotion ciblée annoncées en circulaire. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle pour les variétés McIntosh et Spartan A.C sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et cellule et par variété ciblée pour les mois de janvier et février. Pour la parution dans les circulaires des chaînes régionales, les emballeurs devront conserver la preuve en ayant en leur possession la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

MÉTHODE POUR COMPLÉTER L'ANNEXE H

Chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération, avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (Annexe B), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour chacune des variétés MCINTOSH et SPARTAN A.C..EN SAC et cellule. Évidemment, les prix fixés pour ces variétés devront être respectés pendant la période du rabais. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes de variétés McIntosh et Spartan vendues à prix régulier, en promotion ciblée selon leur destination. Les agents autorisés devront conserver les factures correspondant aux ventes réalisées lors de la promotion ciblée sur une base mensuelle. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de la promotion ciblée avec possibilité d'inspection.

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – Récolte 2011 – FAB le producteur

Décision du 14 décembre 2011 du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation.

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,06 \$ la livre ou 2,52 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives 0,0575 \$ la livre ou 2,42 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)
À compter du 15 décembre 2011	Tardives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)

- Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée, mais de la pomme cueillie de qualité.

Entreposage de pommes au Québec, par variété, par région, au 1er janvier 2012(en minots)

Variétés			Québec	Missisquoi Estrie	Vallée Montérégienne	Sud-ouest de Montréal	Laurentides	Total des régions au 1er janvier 2012	Pommes utilisées en décembre 2011
McIntosh	Frais	Réfr.	720	0	1 432	5 924	6 450	14 526	96 493
		AC	2	84 457	192 498	49 465	310 529	636 951	31 359
	Transf.	Réfr.	0	0	36 780	20 223	5 531	62 534	19 230
		AC	0	36 889	202 722	296 971	23 760	560 342	5 754
Cortland	Frais	Réfr.	72	0	4	66	1 728	1 870	8 405
		AC	0	18 660	52 026	19 891	27 068	117 645	33 504
	Transf.	Réfr.	0	0	1 800	10 933	270	13 003	7 955
		AC	0	22 869	20 381	3 290	0	46 540	-403
Lobo	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	2
		AC	0	0	388	0	0	388	433
	Transf.	Réfr.	0	0	0	256	0	256	-256
		AC	0	0	2 520	0	0	2 520	0
Empire	Frais	Réfr.	90	0	206	1 462	340	2 098	11 786
		AC	0	9 014	54 661	20 106	34 506	118 287	18 129
	Transf.	Réfr.	0	0	1 300	9 438	210	10 948	4 155
		AC	0	2 421	4 164	22 373	0	28 958	-229
Spartan	Frais	Réfr.	270	0	2 000	1 932	1 340	5 542	17 391
		AC	0	39 172	96 321	24 189	77 484	237 166	17 045
	Transf.	Réfr.	0	0	1 260	818	195	2 273	5 588
		AC	0	4 500	20 048	7 818	0	32 366	722
Autres	Frais	Réfr.	0	0	13	1 360	45	1 418	5 547
		AC	0	2 223	1 631	1 240	864	5 958	1 007
	Transf.	Réfr.	0	0	0	91 650	36	91 686	-4 030
		AC	0	6 420	81	274 234	0	280 735	648
Total	Frais	Réfr.	1 152	0	3 655	10 744	9 903	25 454	139 624
		AC	2	153 526	397 525	114 891	450 451	1 116 395	101 477
	Transf.	Réfr.	0	0	41 140	133 318	6 242	180 700	33 267
		AC	0	73 099	249 916	604 686	23 760	951 461	6 492

⁽¹⁾ Écoulement total est déterminé par variété Source: Infohort

Pour la récolte 2011, 2 274 010 minots de pommes sont entreposés dont 710 654 minots proviennent de l'extérieur.

Pour la récolte 2010, 2 119 748 minots de pommes sont entreposés dont 602 308 minots proviennent de l'extérieur.

Pour la récolte 2009, 2 666 574 minots de pommes sont entreposés dont 673 670 minots proviennent de l'extérieur.

Entreposage de pommes au Canada, au 1er janvier 2012(en minot de 42 livres)

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Maritime	1 015 167	986 286	1 106 929
Québec	2 274 010	2 119 714	2 666 574
Ontario	3 559 643	2 895 738	3 758 548
Colombie-Britannique	5 039 286	2 688 214	2 799 476
Canada	11 888 106	8 689 986	10 331 527

Source: Infohort

Daniel Ruel
Fédération des producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiques\2011-2012\com17-01-12.doc